

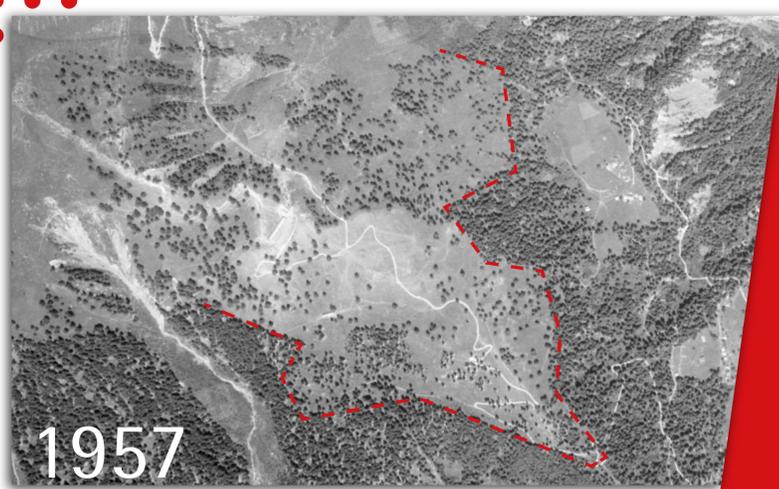
Bourgeoisie de Chamoson

# Revitalisation du pâturage boisé de LOUTSE

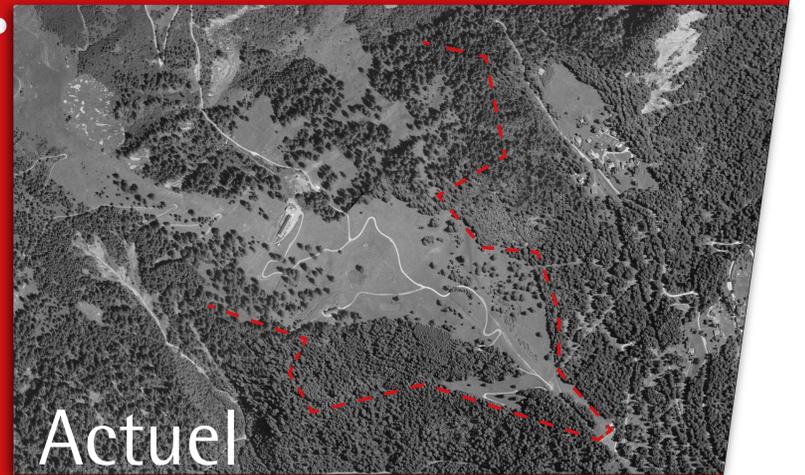
2021  
2024



La Bourgeoisie de Chamoson, en collaboration avec la Bourgeoisie de Leytron, souhaite valoriser son patrimoine forestier et agricole. Elle a engagé des procédures pour la revitalisation du pâturage boisé de Loutse. Elle bénéficiera notamment du soutien financier du Canton du Valais dans le cadre de la convention-programme « Biodiversité en forêt – pâturages boisés ».



La revitalisation vise à rendre à l'alpage de Loutse et ses clairières du Fouillé, de Pro Vêrare, de Pro Soton, des Charbonnières de la Croix, de Tse-sousse et de Pierre Brune leur visage des années 50.



Pour assurer la pérennité des travaux forestiers, la **gestion agricole** sera perfectionnée, notamment par l'installation de nouveaux **points d'eau** pour le bétail. L'**accès** au secteur du Fouillé sera aussi amélioré d'une part, pour l'évacuation du bois et le nettoyage des surfaces revitalisées, et d'autre part, pour faciliter par la suite l'exploitation agricole du secteur.

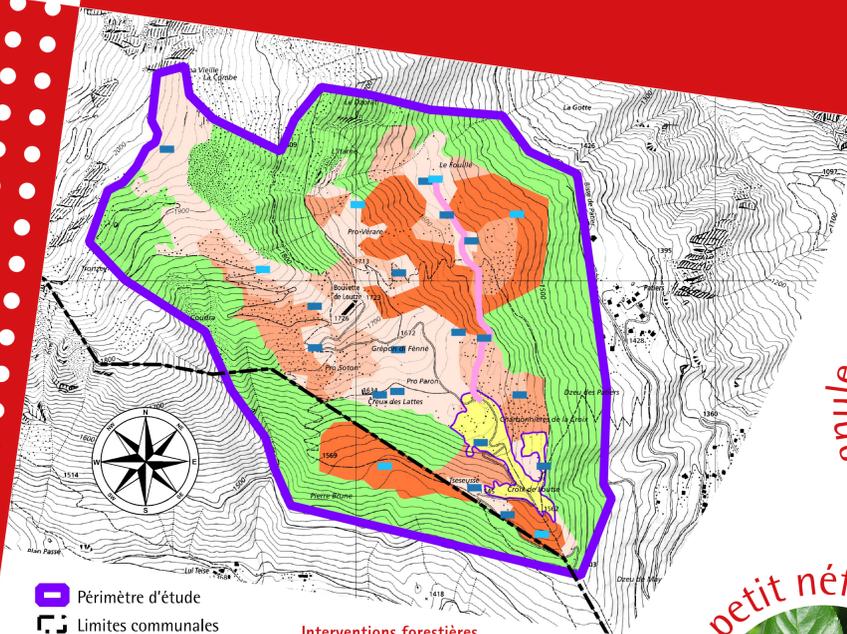
Le projet prévoit des interventions forestières et agricoles sur une surface de **40 ha** (cf. carte). Les surfaces autrefois clairiérées du pâturage boisé façonné par l'homme se sont reboisées au fil du temps. Aujourd'hui, la **lumière** ne filtre plus au travers du couvert dense des futaies de mélèzes et d'épicéas. Les zones de pâture cèdent leur place aux landes ou aux **tapis improductifs** d'aiguilles.

Outre la péjoration de la situation agricole et paysagère, c'est un cortège complet d'animaux, d'insectes et de plantes étroitement liés au pâturage boisé qui sont voués à une **disparition certaine**.

Telle est leur perspective sans une nouvelle **intervention humaine**.

Pour parvenir à cet objectif, d'importants travaux forestiers seront nécessaires dans certains secteurs. Près de **6'000 m<sup>3</sup>** de bois devront être coupés pour réintroduire la lumière nécessaire au retour d'une végétation herbacée propre à la pâture. Une sélection minutieuse d'**arbres remarquables** à préserver et de **jeunes arbres** garantissant la durabilité des mesures sera réalisée.

L'ouverture du pâturage favorisera finalement la circulation d'air au sol et contribuera à lutter contre la propagation du **vérate** et de la **fougère aigle** (plantes ici indésirables) qui préfèrent une légère humidité ambiante.



- Périmètre d'étude**
- Limites communales**
- Prairies et pâturages secs**
- Interventions forestières**
  - Aucune
  - Faibles
  - Fortes
- Equipement agricole**
  - Bassin existant
  - Nouveau bassin
- Chemin chaintre/layon à améliorer**

Merle à plastron



Campanule agglomérée



Sorbier petit néflier



Gélinotte des bois



Pour plus d'informations  
M. Mathieu Charvoz  
Garde-forestier adjoint  
079 625 46 92  
lesdeuxrives@bluewin.ch

Bureau technique mandaté



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS